Avis faisant référence à cette annonce (0) :

> Créer un avis rectificatif

> Créer un avis d'annulation > Créer un avis résultat de marché



#### ■ AVIS PUBLIÉ AU BOAMP ET AU JOUE XML N° 17-86427

Vendredi 23 Juin 2017

Date d'envoi au service éditeur : 20/06/2017

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr du 22/06/2017 au 31/07/2017

Réf. JOUE: n°2017/S 119-240092 du 24/06/2017

Avis de marché Directive 2014/24/UE

> Voir l'annonce sous sa forme originale



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille. Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : http://www.boamp.fr).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> Contact client

# J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : 73

Annonce No 17-86427

I. II. III. IV. VI.

#### AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

# SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

#### NOM ET ADRESSES 1.1)

Ville de Chambéry, Direction Finances et Commande Publique - Pôle Commande Publique - B.P. 11105, 73011, Chambéry Cedex, F, Téléphone : (+33) 4 79 60 20 20, Courriel: marchespublics@mairie-chambery.fr, Code NUTS: FR717

Adresse(s) internet:

Adresse principale : http://www.chambery.fr

Adresse du profil acheteur : http://mairie-chambery.marcoweb.fr

#### PROCÉDURE CONJOINTE 1.2)

#### COMMUNICATION 1.3)

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : http://mairie-chambery.marcoweb.fr Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : autre adresse : Ville de Chambéry, Direction Finances et Commande Publique - Pôle de la Commande Publique - B.P. 11105 - 99, place François

Mitterrand, 73011, Chambéry Cedex, F, Téléphone: (+33) 4 79 60 22 83, Courriel: marchespublics@mairie-chambery.fr, Fax: (+33) 4 79 33 65 66, Code NUTS: FR717, Adresse internet: http://www.chambery.fr

# Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : http://mairie-chambery.marcoweb.fr à l'adresse suivante : Ville de Chambéry, Pôle Commande Publique- Bureau 19 - B.P. 11105 - 99, place François Mitterrand, 73011, Chambéry Cedex, F, Courriel : marchespublics@mairie-chambery.fr, Code NUTS : FR717, Adresse internet : http://mairie-chambery.marcoweb.fr

#### TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR 1.4)

Autorité régionale ou locale

#### 1.5) **ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Autre activité : Compétences des communes prévues au code général des collectivités territoriales

# **SECTION II: OBJET**

# **ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) Intitulé: MAINTENANCE ET PETITS TRAVAUX D'INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC

Numéro de référence : 17/21

# II.1.2) Code CPV principal:

Mots descripteurs: Eclairage public, Maintenance Descripteur principal: 50232100

Descripteur supplémentaire :

# II.1.3) Type de marché

# Services

II.1.4) Description succincte: La présente consultation a pour objet de confier à une entreprise qualifiée une partie des prestations de maintenance préventive et corrective nécessaires à la maintenance des installations du réseau d'éclairage (éclairage public, mise en valeur par la lumière) de la Commune de Chambéry, y compris les éclairages des installations sportives extérieures, les éclairages festifs, ainsi que des petits travaux d'installation

# II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA: 390,000,00, euros

# II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots : non

#### DESCRIPTION 11.2)

# II.2.1) Intitulé:

# II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Mots descripteurs : Eclairage public, Maintenance

Code CPV principal: 50232100

Descripteur supplémentaire :

# II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS: FR717I

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Accord-cadre avec maximum et un opérateur économique. Le montant total des commandes pour la durée de

l'accord-cadre à bons de commande est défini comme suit : seuil maximum 390000,00 Euros H.T. L'accord-cadre est conclu pour une période de 4 ans à compter de la notification du contrat. Le pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas lancer la consultation en lots séparés pour les motifs suivant : les prestations prévues dans ce contrat ne permettent pas l'identification de prestations distinctes pouvant faire l'objet d'un allotissement. L'allotissement de ces prestations homogènes serait de nature à en renchérir leur coût pour la collectivité. Par ailleurs la configuration des réseaux d'éclairage public, leur interconnexions et maillages ainsi que les divers intervenants pouvant opérer simultanément ne permettent pas pour des questions de sécurité d'aller dans le sens d'un allotissement

# II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique appréciée sur la base du mémoire technique / Pondération : 40

2. Délais d'exécution / Pondération : 10

Prix

1. PRIX / Pondération : 50

# II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA: 390 000,00 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois: 48

Ce marché peut faire l'obiet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats

### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

# II.2.11) Information sur les options

Options: non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

### SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions : Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et notamment qu'il est en règle sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail -Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat (DC2 Lettre de candidature qui n'a plus à etre signée (DC1dernière version recommandée ou DUME) - Déclaration du candidat (DC2 dernière version recommandée ou DUME)

#### III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global portant au maximum sur les 3 derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (formulaire DC2 version du 31 Mars 2016 ou DUME) - Attestation d'assurance portant sur les risques professionnels objets du présent contrat

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

# III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels (voir RC); Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique (RC); Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années (RC). Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; Les références dans le domaine de la mise en place des illuminations, éclairages de stades; La liste du personnel habilité à réaliser les prestations du contrat en application des prescriptions des décrets du 14 Novembre 1988 et du 16 février 1982 relatifs à la protection du travailleur Indication des titres d'études, expérience, formations reçues dans le domaine de ce contrat pour chacun des opérateurs économiques appelé à réaliser les prestations

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Qualifelec ME4 Qualifelec TN2. Pour chaque certificat précité, l'organisme acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

# CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

# III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

# III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

# SECTION IV : PROCÉDURE

#### IV 1) DESCRIPTION

# IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

#### IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

31 iuillet 2017 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionnner ou à participer aux candidats sélectionnés Date

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

francais

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

### IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 1.e.r août 2017 - 09:00 Lieu : Dans les locaux de la personne publique. Ouverture des plis non publique. Date prévisionnelle Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

### SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

### VI.1) RENOUVELLEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

# VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

# VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les offres peuvent etre transmises par lettre recommandée avec avis de réception ou déposées contre récépissé . Dématérialisation des procédures : Les modalités de transmission électronique des plis sont définies dans le règlement de la consultation

## VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

# VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Grenoble, 2, place de Verdun B.P. 1135, 38022, Grenoble Cedex, F, Téléphone : (+33) 4 76 42 90 06, Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr, Fax : (+33) 4 76 51 89 44

## VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

# VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : La procédure de passation du présent accord-cadre à bons de commande peut etre contestée devant le Tribunal Administratif de Grenoble selon les voies et délais de recours suivants : - un référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat (articles L. 551-1 à L. 551-12, et R. 551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) ; - un référé contractuel dans un délai de trente-et-un (31) jours à compter de la publication d'un avis d'attribution ou, si aucun avis d'attribution n'a été publié, dans un délai de six (6) mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R. 551-10 du code de justice administrative) ; - un recours de pleine juridiction en contestation de validité contractuelle dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi ; - un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée

### VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

# VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

20 juin 2017

### Eléments de facturation :

Votre référence de commande au BOAMP : 17/21/1

Libellé de la facture : Mairie de Chambéry Direction des Finances et de la Comman de Publique BP 1105, F-73011 Chambery Cedex. Siret : 21730065600014

Classe de profil : Commune

#### Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation http://www.boamp.fr : 31 juillet 2017

Objet de l'avis : MAINTENANCE ET PETITS TRAVAUX D'INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC. La présente consultation a pour objet de confier à une entreprise qualifiée une partie des prestations de maintenance préven

Nom de l'organisme : VILLE DE CHAMBERY Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



CONS3366186



> Informations légales